

Envoyé en préfecture le 12/03/2024

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le 12/03/2024

ID : 021-200049914-20240305-24\_02-DE



Séance du 05 mars 2024

L'an deux mil vingt quatre, le cinq mars à dix-neuf heures, l'Assemblée Délibérante régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à la mairie de Losne, sous la présidence de Monsieur SOLLER Jean-Luc

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
16	12	12
		Pour : 12
		Contre : 0
		Abstentions : 0

**Etaient présents :**

M. BATAILLON Alban, M. CHAUMATTE Frédéric, M. DUBOIS Stéphane, M. GAILLARD Hervé, M. IMBERT Alain, M. PARANT Maurice, M. PATIN Julien, M. SIMONNET Jean-Louis, M. SOLLER Jean-Luc, Mme VIROT Fabienne, M. MORDANT Nicolas (représentant M. GAUTIER Michaël), M. PERNET Yannick (représentant M. BRIOT Etienne)

**Procurator(s) :**

**Etai(en)t absent(s) :**

Mme BREBANT Laurence, M. BRIOT Etienne, M. ERTUGRUL Ali, M. GAUTIER Michaël, M. MOULIN Louis, M. MOULIN Maxime

**Etai(en)t excusé(s) :**

Date de la convocation
27 février 2024

Date d'affichage
27 février 2024

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**

M. PATIN Julien

12 mars 2024
--------------

et publication du

12 mars 2024
--------------

**EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2023  
DU BUDGET EAU POTABLE**

Le Président expose aux membres du Comité Syndical que le compte de gestion est établi par le Receveur de la Trésorerie à la clôture de l'exercice.

Le Président le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au vote des membres du Comité Syndical en même temps que le compte administratif.

**Le Conseil Syndical,  
à l'unanimité,  
Après en avoir délibéré,**

Vote le compte de gestion 2023 du budget eau potable, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Président et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Losne

Président SOLLER Jean-Luc

le(s) secrétaire(s) de séance

Le Président,  
Jean-Luc SOLLER

